



UNA COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE DE LA CAPEB



LE PRESIDENT

Bruno GAL
Président de l'UNA
Couverture-Plomberie-Chauffage



Suite à son élection le 10 avril 2013 par les délégués de la CAPEB réunis en Assemblée générale, 2014 sera donc ses troisièmes JPC.

Pour mémoire, Bruno GAL a été désigné conseiller professionnel du président précédent et avait la charge des dossiers gaz.

Membre du comité de pilotage depuis la création de la marque, il suit de très près la qualification ECO Artisan, dont les pionniers sont souvent issus des métiers de la plomberie.

Son entreprise de chauffage est située à Alès dans le Gard, ville où il est né en 1958. Il emploie aujourd'hui 3 salariés, dont son épouse.

LES 6 CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Philippe BERGUGNAT *Conseiller Professionnel Plombier-Chauffagiste*



L'entreprise de chauffage et sanitaire que cet ECO Artisan dirige en Dordogne emploie 4 salariés et un apprenti.

Il s'occupe au sein de l'UNA des dossiers gaz, fioul, bois et du groupe de travail Service assistance.

Il représente l'UNA dans plusieurs entités : Qualifioul, RAGE bois, RAGE ventilation, QUALIBAT, CNPG, CNTQ, Qualit'EnR et Qualigaz.

Il est administrateur de la CAPEB Dordogne.

Frédéric CABOT *Conseiller Professionnel Plombier-Chauffagiste*



Son entreprise appellée « l'énergie en mouvement » et qualifiée ECO Artisan est situé à Viriat dans l'Ain ; il emploie un salarié et forme un apprenti.

Son activité principale est le chauffage, les énergies renouvelables et la couverture. Ses activités secondaires sont la zinguerie sanitaire, la rénovation énergétique et la salle de bain.

Au sein de l'UNA, il suit les dossiers « déchets », santé-sécurité via IRIS-ST, accessibilité via Handibat et enfin les énergies Bois. Il représente la CAPEB à QUALIFIOL.

François KLOEPFER *Conseiller Professionnel Plombier-Chauffagiste*



Son entreprise de chauffage sanitaire et électricité, qualifiée ECO Artisan, est située dans le Haut Rhin et emploie 40 personnes. La climatisation, la couverture et la zinguerie constituent les activités secondaires de sa société.

Dans sa région, il est président de la CAPEB CENTRE ALSACE.

Au sein de l'UNA, Il est en charge des dossiers Qualit'EnR (QualiCET et Qualipac) et plus généralement des fluides frigorigènes. Il est administrateur de l'AFPAC et de l'ATITA et il représente la CAPEB à l'AICVF, l'AFF, au Bureau de l'AFCE, le DTU PAC, le CNLE et CERTITA

Jean-Luc CANNÉE *Conseiller Professionnel Couvreur*



Artisan couvreur, il emploie 4 salariés. Il a été élu président de la CAPEB régionale d'Ile de France, il est maintenant adhérent de la CAPEB Grand Paris.

Au sein de l'UNA, il s'occupe de nombreux dossiers dont la santé-sécurité, via OPPBTP et IRIS-ST, RAGE et le photovoltaïque. Il est membre du CSTB.

José FAUCHEUX *Conseiller Professionnel Couvreur*



Cet ECO Artisan emploie aujourd'hui 20 salariés.

Son entreprise de couverture-zinguerie est spécialisée dans la restauration du patrimoine. Vingt-cinq apprentis ont déjà été formés par son entreprise, située dans l'Aisne.

Président de la CAPEB départementale de l'Aisne, Il représente les couvreurs dans de nombreuses instances et s'occupe du dossier Amiante, DTU, RAGE, Patrimoine... Il est aussi membre d'IRIS-ST

Pierre MAS *Conseiller Professionnel Plombier-Chauffagiste*



En Haute-Garonne, 12 personnes travaillent pour son entreprise spécialisée en chauffage et en énergies renouvelables.

Il s'occupe au sein de l'UNA des dossiers concernant le solaire thermique et le solaire photovoltaïque.

Il représente également la CAPEB auprès de : GS 14, RAGE PV, Qualibat, Qualigaz, Certita et ECO Artisan. Il est aussi trésorier de Qualit'EnR.

PRÉSENTATION DE L'UNA

LE RÔLE DES UNA AU SEIN DE LA CAPEB

La CAPEB regroupe en son sein 8 Unions Nationales Artisanales qui défendent et représentent les métiers de l'artisanat du bâtiment.

- Couverture-Plomberie-Chauffage
- Équipement Electrique et Electrodomotique
- Maçonnerie-Carrelage
- Charpente-Menuiserie-Agencement
- Peinture-Vitrerie-Revêtements
- Métiers et Techniques du plâtre et de l'isolation
- Serrurerie-Métallerie
- Métiers de la Pierre

Au sein de chaque Union Nationale Artisanale, le Président élu et ses conseillers professionnels élaborent, sur la base des propositions faites par les CAPEB départementales et leurs sections professionnelles, la politique de leur profession lors de conseils et de réunions de concertation. Les sections départementales constituent le premier échelon de la politique professionnelle. Elles détectent les besoins des artisans et les font remonter à la CAPEB nationale sous forme de préconisations.

Les domaines de compétences des UNA sont :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique professionnelle au sein de la filière
- La promotion et la représentation des métiers
- L'anticipation des évolutions des métiers
- La prospective professionnelle et la conquête des marchés.
-

Plusieurs fois par an, les présidents d'UNA se réunissent au sein du Conseil des Professions, présidé par le Président de la CAPEB, afin d'examiner les actions et les projets communs aux différentes professions. Une politique cohérente est ainsi définie et mise en application.

LES ACTIONS PHARES DE L'UNA CPC

Vers une simplification de l'accès aux qualifications RGE

Dans le cadr..3.

Fluides frigorigènes et inspection périodique des systèmes de climatisation

Suite à...

GrDF : un partenariat remis au goût du jour

NF DTU 40.211 : une refonte attendue



Derniers chiffres 2017 :

Nombre total d'entreprises qualifiées RGE (RECONNUE GARANT DE L'ENVIRONNEMENT (*source Qualibat*) = **66 472** réparties ainsi :

- ⇒ 61 836 entreprises qualifiées RGE par QUALIBAT (pouvant intervenir dans 119 713 domaines de travaux), dont :
 - 45 106 entreprises avec mention RGE,
 - **14 138 ECO Artisans**
 - 2 782 Pros de la Performance Energétique,
 - 2 547 qualifications ENR.
- ⇒ Environ 9 000 entreprises qualifiées RGE par Qualit'EnR
- ⇒ Environ 500 entreprises qualifiées RGE par QUALIFELEC

Nombre d'entreprises ayant réalisé un parcours FEE Bat éligible au RGE = **60 000** (période 2014 - 2016)

NB : une entreprise peut avoir plusieurs qualifications et être qualifiée chez QUALIBAT et Qualit'EnR.



Derniers chiffres 2016 :

Nombre de formations FEEBAT réalisées depuis 2008 = **170 000**

Objectifs FEEBAT pour 2015 : **26 000 formations**

Pour Rappel : Objectifs calculés en fonction de la dotation EDF :

Année	2014	2015	2016	2017
Nombre	28 000	30 000	28 000	26 000
Dotation	15 ms	15 ms	10 ms	10 millions

Pour Rappel =

En 2016, le marché de la rénovation énergétique est actuellement de 11 milliards dans l'artisanat du bâtiment.

La part des travaux de rénovation énergétique pèse pour **15 %** de l'activité totale (neuf et ancien) de l'artisanat du bâtiment.

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA PROFESSION

7.4 COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE

■ Entreprises de moins de 20 salariés

	Entreprises (*)	Répartition	Auto-entrepreneurs	Répartition
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	32 442	47 %	8 594	57 %
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	19 641	28 %	2 513	17 %
Travaux de couverture par éléments	13 199	19 %	3 563	24 %
Travaux d'étanchéification	3 655	6 %	273	2 %
Couverture Plomberie Chauffage	68 937	100 %	14 943	100 %

Sources : SIRENE au 1^{er} janvier 2014 et estimation CAPEB / ACOSS

* Hors auto-entrepreneurs

■ Non salariés des entreprises du bâtiment

	Non salariés (*)	Répartition	Auto-entrepreneurs (**)	Répartition
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	22 159	42 %	10 978	56 %
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	12 819	24 %	3 306	17 %
Travaux de couverture par éléments	16 211	31 %	4 730	24 %
Travaux d'étanchéification	1 782	3 %	469	3 %
Couverture Plomberie Chauffage	52 971	100 %	19 483	100 %

Source : RSI au 31/12/2014

* Hors auto-entrepreneurs.

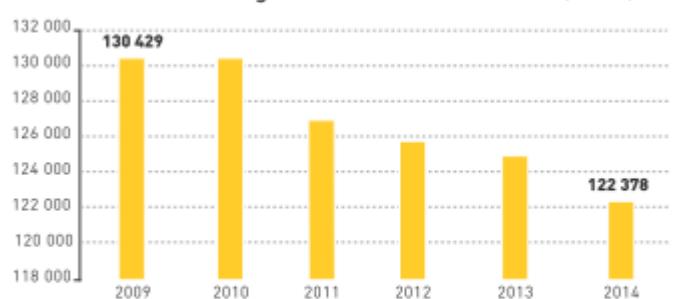
(**) Ayant ou non déclaré un chiffre d'affaires, les auto-entrepreneurs ont 8 trimestres pour déclarer du chiffre d'affaires sous peine d'être radiés

■ Evolution des effectifs salariés des entreprises de Couverture Plomberie Chauffage de moins de 20 salariés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	48 412	47 671	46 339	45 830	45 135	43 775
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	42 020	41 538	39 200	38 560	38 263	37 437
Travaux de couverture par éléments	32 744	33 598	33 391	33 099	32 967	32 556
Travaux d'étanchéification	7 253	7 634	8 026	8 274	8 645	8 610
Couverture Plomberie Chauffage	130 429	130 441	126 956	125 763	125 010	122 378

Source : ACOSS 2014 [séries revues et corrigées hors apprentis et stagiaires]

■ Évolution des effectifs salariés des entreprises de Couverture Plomberie Chauffage de moins de 20 salariés (suite)



Source : ACOSS 2014 [séries revues et corrigées hors apprentis et stagiaires]

Le nombre de salariés dans les entreprises de Couverture Plomberie Chauffage de moins de 20 salariés a baissé de 6 % entre 2009 et 2014.

7-1 VUE D'ENSEMBLE

■ Entreprises de moins de 20 salariés

	Entreprises (**)	Répartition	Auto-entrepreneurs	Répartition
Gros œuvre (*)	111 934	29%	19 895	19 %
Second œuvre	274 524	71%	85 609	81 %

Sources : SIRENE au 1^{er} janvier 2014 et estimation CAPEB / ACOSSE

(*) Codes APE 4120A, 4120B, 4399B, 4399C et 4311Z

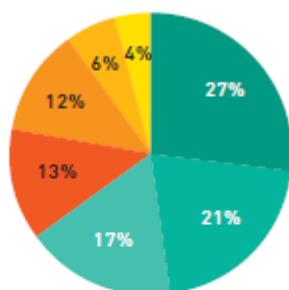
(**) Hors auto-entrepreneurs

71 %

du second œuvre

sont réalisés par des entreprises
de moins de 20 salariés
(hors auto-entrepreneurs)
au 1^{er} janvier 2014

■ Répartition des entreprises (*) de moins de 20 salariés du bâtiment par activités



- Maçonnerie Carrelage
- Peinture Vitrerie Revêtements
- Couverture Plomberie Chauffage
- Équipement Électrique et
Électromotique
- Charpente Menuiserie Agencement
- Métiers et Techniques du Plâtre et
de l'Isolation
- Serrurerie Métallerie

Source : SIRENE au 1^{er} janvier 2014

(**) Hors auto-entrepreneurs

21 %

des entreprises de moins
de 20 salariés du bâtiment
(hors auto-entrepreneurs)

sont des entreprises de
**Peinture Vitrerie
Revêtements**

LES JOURNÉES PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION

L'EVOLUTION DU DISPOSITIF DES CEE

Dispositif des Certificats d'économies d'énergie : début de la 3ème période...

La 3^{ème} période...

Les opérations standardisées d'économies d'énergie

Les opérations standardisées en vigueur dans le secteur du bâtiment

LE PROGRAMME DES DEUX JOURS DE JPC POUR L'UNA CPC

JEUDI 20 AVRIL

**A partir de
14h00** **Accueil des délégués / visite de l'exposition**

14h30 – 15h00 **Ouverture officielle**des Journées Professionnelles de la Construction de l'UNA Couverture-Plomberie-Chauffage

15h00 – 17h00 **Entreprise artisanale et évolution digitale : les enjeux**

Au travers d'exemples concrets, cet atelier permettra de prendre conscience de la place du digital dans le secteur du bâtiment, dans les relations entre professionnels comme dans celles avec la clientèle. Danger ou réelle opportunité ? Si le digital ouvre des perspectives à certains acteurs du web redoutés par le monde du bâtiment, il constitue également un formidable outil de développement pour les entreprises artisanales qui sont disposées à se l'approprier. Cette séance sera également l'occasion d'échanger avec les délégués sur les perspectives du BIM à l'échelle de l'artisanat du bâtiment.

17h00 – 18h00 **Pause et visite de l'exposition**

PLOMBERIE CHAUFFAGE

18h00 – 19h00 **Pause et visite de l'exposition**

COUVERTURE

18h00 – 19h00 **Cocktail argentin**

Les délégués couvreurs sont invités sur le stand de leur partenaire fournisseur d'ardoise pour savourer un cocktail typiquement argentin. Cet échange sera une occasion privilégiée de discuter dans un cadre festif et convivial. Des surprises et cadeaux sont réservés aux couvreurs.

VENDREDI 21 AVRIL

PLOMBERIE CHAUFFAGE

9h00 – 10h00 Utilisation des fluides frigorigènes

Si le froid et la climatisation font partie de notre quotidien, leur usage participe à l'aggravation du réchauffement climatique par leur consommation d'énergie et l'utilisation des fluides frigorigènes. Par le biais de la voie réglementaire, les artisans s'engagent au quotidien pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre liés à la manipulation des fluides frigorigènes (limitation des fuites, récupération des fluides à chaque intervention, choix de fluides moins polluants,...). Un tour d'horizon des dernières évolutions réglementaires sera réalisé avec l'appui d'un expert.

10h00 – 11h00 Pause et visite de l'exposition

11h00 – 12h30 Optimisation des performances des réseaux de chauffage

Si les désordres rencontrés dans les circuits hydrauliques des installations de chauffage sont aujourd'hui connus (entartrage, corrosion, embouage,...), l'identification des causes, indispensable à toute action curative, peut s'avérer complexe. La maintenance permet-elle de garantir une prévention efficace de ces circuits ? Quels peuvent-être les impacts d'un défaut de traitement sur les rendements des équipements de chauffage ? Un état des lieux des bonnes pratiques sera échangé avec plusieurs acteurs du secteur.

COUVERTURE

9h00 – 10h30 Thème « santé-sécurité » ciblé sur les métiers de la couverture

Les conseillers professionnels couvreurs feront le point sur les nouveaux mémos IRIS-ST relatifs à leur métier (conditions climatiques difficiles, amiante...) et aborderont les sujets d'actualité concernant la santé-sécurité des salariés.

10h30 – 11h00 Pause et visite de l'exposition

11h00 – 12h30 Maison « Rénov'Activ »

Les conseillers professionnels couvreurs, accompagnés d'un partenaire, vont présenter le projet « Rénov'Activ » dont l'objectif est de réaliser une rénovation respectueuse de l'environnement à un coût raisonnable dans une maison appartenant à un bailleur social.

Les fondamentaux du choix et de l'installation d'une fenêtre de toit seront également abordés.

12h30 – 14h00 Déjeuner

PLOMBERIE CHAUFFAGE

14h30 – 16h00 **Comment mieux valoriser son offre de services ?**

Si la maintenance et les services sont clairement identifiés comme outils de fidélisation et relais de croissance pour les entreprises artisanales, certaines démarches professionnelles développées au sein des filières gaz et fioul doivent être en capacité à structurer les initiatives dans ce domaine. Avec l'aide d'acteurs majeurs de ces filières, les délégués seront invités à partager leur vision des services à développer et à mutualiser pour le compte des entreprises artisanales.

16h00 – 18h00 **Pause et visite de l'exposition**

COUVERTURE

14h30 – 16h00 **Débat libre**

Les conseillers professionnels couvreurs proposent un débat libre avec les délégués. Ce temps, réservé au dialogue, est l'opportunité d'échanger sur tous les thèmes d'actualités concernant la profession. Un succès chaque année !

16h00 – 18h00 **Pause et visite de l'exposition**



**LE SEUL CONCOURS
D'INNOVATIONS PAR ET POUR
LES ARTISANS DU BÂTIMENT**

**Ne laissez plus vos innovations
dans l'ombre, elles sont la clé
de l'artisanat du bâtiment de demain**

Les candidats doivent remplir la fiche de candidature et la retourner dûment complétée avant le 31 janvier 2018, cachet de la Poste faisant foi à :

Concours de l'innovation de la CAPEB
Hopscotch Paris
23/25 rue Notre-Dame-des-Victoires
75002 PARIS

La fiche de candidature est disponible dans toutes les CAPEB, sur le site www.capeb.fr ou sur simple demande en contactant le [01 58 65 10 77](tel:0158651077) ou concours-innovation@capeb.fr

L'envoi peut être accompagné de pièces jointes illustrant l'initiative présentée : photos, articles de presse, plaquette commerciale, ou tout document pouvant appuyer la candidature.

Le règlement du concours a été déposé chez Albou & Yana, huissiers de justice associés, en janvier 2017

→ Catégorie Démarches

Vous êtes un artisan, vous avez mis en place une démarche innovante dans votre entreprise (organisation, communication, démarches commerciales, offre...), avec d'autres entreprises artisanales ou avec d'autres acteurs de la filière? La catégorie "Démarches" est faite pour vous !

Les candidats éligibles

Entreprises artisanales ou groupements d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers sous le régime de droit commun français.

Le cahier des charges

Sera déclaré vainqueur, le ou les candidat(s) dont la démarche répond au maximum de critères suivants :

- Nouveauté, caractère innovant dans l'offre de service aux clients
- Pertinence de la "réponse" par rapport à un contexte
- Collaboration exemplaire entre artisans et/ou partenaires
- Qualité, pérennité, caractère professionnel

Dotation

Un chèque de 5 000 € et la promotion de la démarche.

→ Catégorie Produits

et Services destinés aux Entreprises

Vous êtes un artisan, un fabricant, une entreprise de services, une association, un organisme et vous avez développé une solution ou un produit innovants spécifiquement adapté aux besoins des entreprises artisanales du bâtiment : la catégorie "Produits et Services" s'adresse à vous.

Les candidats éligibles

Entreprises artisanales ou groupements d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers sous le régime de droit commun, fabricants, industriels, entreprises de services, organismes publics et para-publics, associations.

Le cahier des charges

Sera déclaré vainqueur, le ou les candidat(s) dont la démarche répond au maximum de critères suivants :

- Nouveauté, caractère innovant
- Valorisation du savoir-faire des artisans
- Pertinence de la "réponse" par rapport à un besoin spécifique lié aux travaux de rénovation ou aux problématiques des TPE artisanales
- Gains permis en termes d'amélioration de la gestion de l'entreprise, de rapidité, d'efficacité, de facilité ou de qualité de mise en œuvre
- Qualité, pérennité

Dotation

Promotion et communication auprès des entreprises artisanales.